

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 34
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_073_CC_48
*Réaménagement des emplacements des
forains du port de Saint-Leu et révision
des loyers pendant les travaux*

Nombre de votants : 40

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-
COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE -
M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE -
Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noël JEAN-
BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M.
Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel
CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne
CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE
TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine
BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal
AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri
GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel
PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-
CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M.
Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl
BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime
FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine
GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline
SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky
CODARBOX - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme
Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle
BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE
procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU
procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M.
Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_073_CC_48 : RÉAMÉNAGEMENT DES EMPLACEMENTS DES FORAINS DU PORT DE SAINT-LEU ET RÉVISION DES LOYERS PENDANT LES TRAVAUX

Le Président de séance expose :

Contexte :

À compter du 1er juin 2025, 12 forains du port de Saint-Leu bénéficient d'un nouvel AOT pour une durée de 5 ans. Ce renouvellement s'accompagne d'une modification de leurs emplacements afin d'améliorer la gestion de l'espace et d'assurer un équilibre entre les différents usagers : amodiataires, rondavelle, forains, et autres utilisateurs du port. Ce réaménagement est indispensable pour une meilleure organisation des espaces et pour permettre à tous les usagers de profiter de conditions optimales. Cependant, ces travaux vont nécessiter une période de perturbation pour les forains, ce qui pourrait affecter leur activité et leur fréquentation.

Proposition :

Afin de minimiser l'impact de ces travaux sur l'activité des forains, il est proposé de réduire temporairement leurs loyers de moitié, pour la part fixe, pendant la durée des travaux. Cette mesure vise à compenser la baisse d'activité anticipée due aux aménagements.

Rappel :

Pour ces nouvelles AOT, les loyers ont été réajustés et s'élèvent à 500 € mensuel plus 2% de variable en prix plancher afin de mieux correspondre à la réalité économique du marché. Toutefois, dans un souci de soutien pendant cette période de travaux, il est envisagé de réduire exceptionnellement les loyers par deux (2) pour la part fixe. Cette mesure temporaire permettra de limiter les impacts négatifs des aménagements tout en préservant l'équilibre économique et l'attractivité du port.

Cette affaire a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation qui s'est réuni le 23 juin 2025.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER l'application du dispositif de réduction de loyers pour les forains du port de Saint-Leu jusqu'à la finalisation des travaux de la zone dédiée et de diviser par deux (2) la part fixe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président